



CALENDRIER DE RECRUTEMENT

MUSIQUE

VOIX

Ce document est susceptible d'évoluer, merci de prendre connaissance de la version mise à jour sur le site internet du CRR

CHANT LYRIQUE

➤ Admission

- **Jeudi 27 Août 2026 à partir de 18h** : Publication de l'ordre de passage sur le site internet du Conservatoire
- **Jeudi 3 Septembre 2026 à partir de 9h30** : Épreuves d'admission
- **Lundi 7 Septembre 2026 à partir de 9h** : Tests d'évaluation des disciplines complémentaires obligatoires (*Formation Musicale, Langues (Allemand, Italien), Piano complémentaire*).

NB : Ces tests n'entrent pas dans les critères de sélection. Ils permettent seulement d'évaluer si le candidat est débutant ou non dans les différentes disciplines complémentaires pour lui proposer une formation adaptée.

RENTREE A COMPTER DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026

CHŒUR DES PETITES VOIX (enfants scolarisés en classes de CE1 et CE2)

➤ Admission

- Tests vocaux

Vendredi 4 septembre 2026 à partir de 17h

-Un ordre de passage vous sera communiqué par voie d'affichage et sur le site du Conservatoire la semaine précédant les auditions.

-Une séance de préparation aura lieu le **Jeudi 3 septembre 2026 à 17h.**

- Résultats

Les résultats seront publiés sur le site internet du Conservatoire le **mardi 15 septembre 2026** à partir de 18h.

Les cours s'articulent autour d'1 heure de chant choral et 1/2 heure de technique vocale et ont lieu de manière hebdomadaire le **lundi** :

- enfants scolarisés en classe de CE1 : de 17h à 18h30

- enfants scolarisés en classe de CE2 : de 17h30 à 19h

➤ Formation musicale (solfège) : Cet enseignement est obligatoire.

• Les candidats débutants (CE1 et CE2) retenus à l'issue des tests vocaux seront directement affectés dans un cours de formation musicale de niveau 1° cycle 1° année.

Les élèves retenus à l'issue des tests vocaux doivent obligatoirement intégrer un cours de formation musicale. Les cours ont lieu à raison d'1h30 par semaine.

La procédure pour l'inscription définitive vous sera communiquée avec les résultats.

RENTREE A COMPTER DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026

CHŒUR PRÉPARATOIRE (enfants scolarisés en classes de CM1 et CM2)

➤ Admission

Tests vocaux (sauf pour les élèves issus des classes à Horaires Aménagés de Ranguel) :

Lundi 7 septembre 2026 à partir de 17h

- vocalises,
- interprétation d'un morceau préparé par le candidat,
- déchiffrage simple d'une partition,
- court entretien de motivation.

-Un ordre de passage vous sera communiqué par voie d'affichage et sur le site du Conservatoire la semaine précédant les auditions.

Les cours s'articulent autour de 2 heures de chant choral et 1/2 heure de technique vocale et ont lieu deux fois par semaine le **lundi et le mercredi**.

- Lundi : de 17h à 18h30 (technique vocale et chant choral)
- Mercredi : de 14h30 à 15h30 (chant choral)

- **Formation musicale (solfège) : Cet enseignement est obligatoire.**

Les candidats qui n'ont pas suivi de formation musicale au conservatoire l'année précédente doivent se présenter aux tests d'évaluation : **Samedi 12 septembre 2026 à partir de 14h30**

Un ordre de passage vous sera communiqué par mail le jeudi 10 septembre 2026 à partir de 18h.

Les cours ont lieu à raison d'1h30 par semaine.

Résultats :

Les résultats seront communiqués par voie d'affichage et sur le site du Conservatoire le **mardi 15 septembre 2026 à partir de 18h**.

La procédure pour l'inscription définitive vous sera communiquée avec les résultats.

RENTREE A COMPTER DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026

CHŒUR ÉLÉMENTAIRE (enfants collégiens de la 6ème à la 3ème)

➤ Admission

- **Tests vocaux** (sauf pour les élèves issus des classes à Horaires Aménagés de Ranguel)

Mardi 8 septembre 2026 à partir de 17h30

- vocalises,
- interprétation d'un morceau préparé par le candidat,
- déchiffrage simple d'une partition,
- court entretien de motivation.

-Un ordre de passage vous sera communiqué par voie d'affichage et sur le site du Conservatoire la semaine précédant les auditions.

Les cours s'articulent autour d'1h30 de chant choral et 1/2 heure de technique vocale et ont lieu de manière hebdomadaire le **mardi** :

- soit de 17h30 à 19h30
- soit de 18h à 20h

- Formation musicale (solfège) :

Les candidats qui n'ont pas suivi de formation musicale au conservatoire l'année précédente doivent se présenter aux tests d'évaluation :

Samedi 12 septembre 2026 à partir de 14h30

Un ordre de passage vous sera communiqué par voie d'affichage et sur le site du Conservatoire le jeudi 10 septembre 2026 à partir de 18h.

Les cours ont lieu à raison d'1h30 ou 2h par semaine en fonction du niveau.

Résultats :

Les résultats seront communiqués par voie d'affichage et sur le site du Conservatoire le **mardi 15 septembre 2026** à partir de 18h.

La procédure pour l'inscription définitive vous sera communiquée avec les résultats.

RENTREE A COMPTER DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026